

## Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de diffusion en accord avec son modèle économique

Programme générique en date du 31 octobre 2023. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale	Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de diffusion en accord avec son modèle économique
Pré-requis	Avoir une expérience dans le domaine artistique
Objectifs généraux	<ul> <li>Concevoir une demande de subvention</li> <li>Etre en mesure de transmettre les éléments demandés par un financeur à la suite de l'obtention d'une demande financements</li> <li>Elaborer et suivre la stratégie de diffusion d'un spectacle</li> </ul>
Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables	<ul> <li>Concevoir un budget prévisionnel</li> <li>Rédiger les demandes de subvention en accord avec les attentes du financeur</li> <li>Concevoir le ou les outils permettant le suivi administratif et financier d'un spectacle lié à une subvention attribuée</li> <li>Concevoir le ou les outils permettant de suivre la diffusion d'un spectacle</li> </ul>
Public concerné	Personnes impliquées dans un projet lié au domaine artistique nécessitant une stratégie de diffusion.
Modalités d'inscription et délai d'accès	Un planning de la formation est établi à acceptation de la proposition de formation par le client.
Méthodes mobilisées	Implication des stagiaires dans le diagnostic afin qu'ils s'approprient une posture analytique et stratégique vis-à-vis de leur modéconomique et de leurs besoins en termes de diffusion
	Co-construction des outils avec les stagiaires afin que ceux-ci correspondent à leur manière de fonctionner
	Appropriation et application des outils en situation de travail et en lien direct avec les besoin du stagiaire, lors des intersessions
	Amélioration des outils après les phases d'appropriation, afin que ceux-ci correspondent au mieux aux besoins du stagiaire et à s manière de fonctionner
Modalités d'organisation	La formation se déroule sur deux demi journées en distanciel et une demi journée en présentiel.
Modalités d'évaluation	Les compétences acquises sont évaluées via un questionnaire en ligne.
Accessibilité des personnes en situation de handicap	L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005.
	Accès aux formations À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques.
	Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous.
	En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap de Coopaname : Carine Julien / of@coopaname.coo
Tarif indicatif	2800 € HT (3360 € TTC)
	233,33 € HT (280 € TTC) de l'heure
	Tarif inter-entreprises par stagiaire. Contactez-nous pour un tarif de groupe
Durée	12 heures
	Intervenant(e)
Son CV _Y23pT1sBg1bVN/view?usp=sharing	Mikael GLUSCHANKOF

**Contenus**